



tél. 02.38.80.73.73

[accueil@huisseausurmauves.fr](mailto:accueil@huisseausurmauves.fr)

N/réf. : 2024 / 294

**Objet : Travaux de réfection de voiries Route de Monerjou – Impasse Bel Air**

Madame, Monsieur,

Ces travaux de réfection de voiries se feront en 4 étapes :

1. Les 25 et 26 juin : dérasement des accotements,
2. Les 9 et 10 juillet : fabrication des poutres de rives,
3. Le 24 juillet : mise en œuvre de l'enrobé,
4. Le 31 juillet : finition en calcaire des bas-côtés.

Lors des étapes n°1, 2 et 4, il sera possible d'accéder à vos habitations pour Monerjou, Bel Air et Baracas. Une déviation (si besoin) sera mise en place par les entreprises afin de circuler soit de la route de Huisseau-sur-Mauves/Saint-Ay, soit de la route de Huisseau-sur-Mauves/Chaingy.

Lors de l'étape n°3 se déroulant le 24 juillet, l'opération d'application de l'enrobé sera réalisée sur une journée avec un temps de séchage de l'enrobé de 24 heures. Les accès par la route de Monerjou et l'impasse Bel Air seront interdits à la circulation.

Pour les habitants de Baracas, il faudra emprunter le chemin en calcaire situé à l'extrémité de l'impasse de Baracas pour rejoindre la route de Huisseau-sur-Mauves/Saint-Ay.

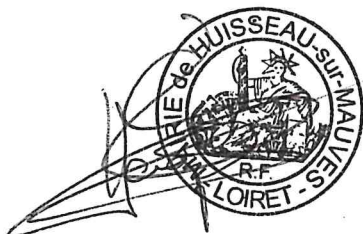
Pour les habitants de Monerjou et Bel Air, si vous avez prévu de sortir ou de rentrer chez vous ces 24 et 25 juillet, il faudra prévoir de stationner votre véhicule dans l'impasse de Baracas, vous y rendre à pied pour récupérer votre véhicule et emprunter le chemin en calcaire situé à l'extrémité de l'impasse de Baracas pour rejoindre la route de Huisseau-sur-Mauves/Saint-Ay.

Si vous avez besoin de renseignements complémentaires, merci de contacter la mairie.

Si le planning prévu est modifié pour une raison technique, nous ne manquerons pas de vous prévenir.

Nous vous remercions, Madame, Monsieur, de votre compréhension.

L'Adjoint aux travaux  
Hervé FAGOT



Le Maire,  
Jean-Pierre BOTHEREAU

